Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Nº 9 – JANVIER 2014

Bon 150e... À VOUS!

NOUS Y VOILÀ ENFIN : 2014, L'ANNÉE DU 150E ANNIVERSAIRE DE NOTRE BELLE VILLE!

PAGE 4

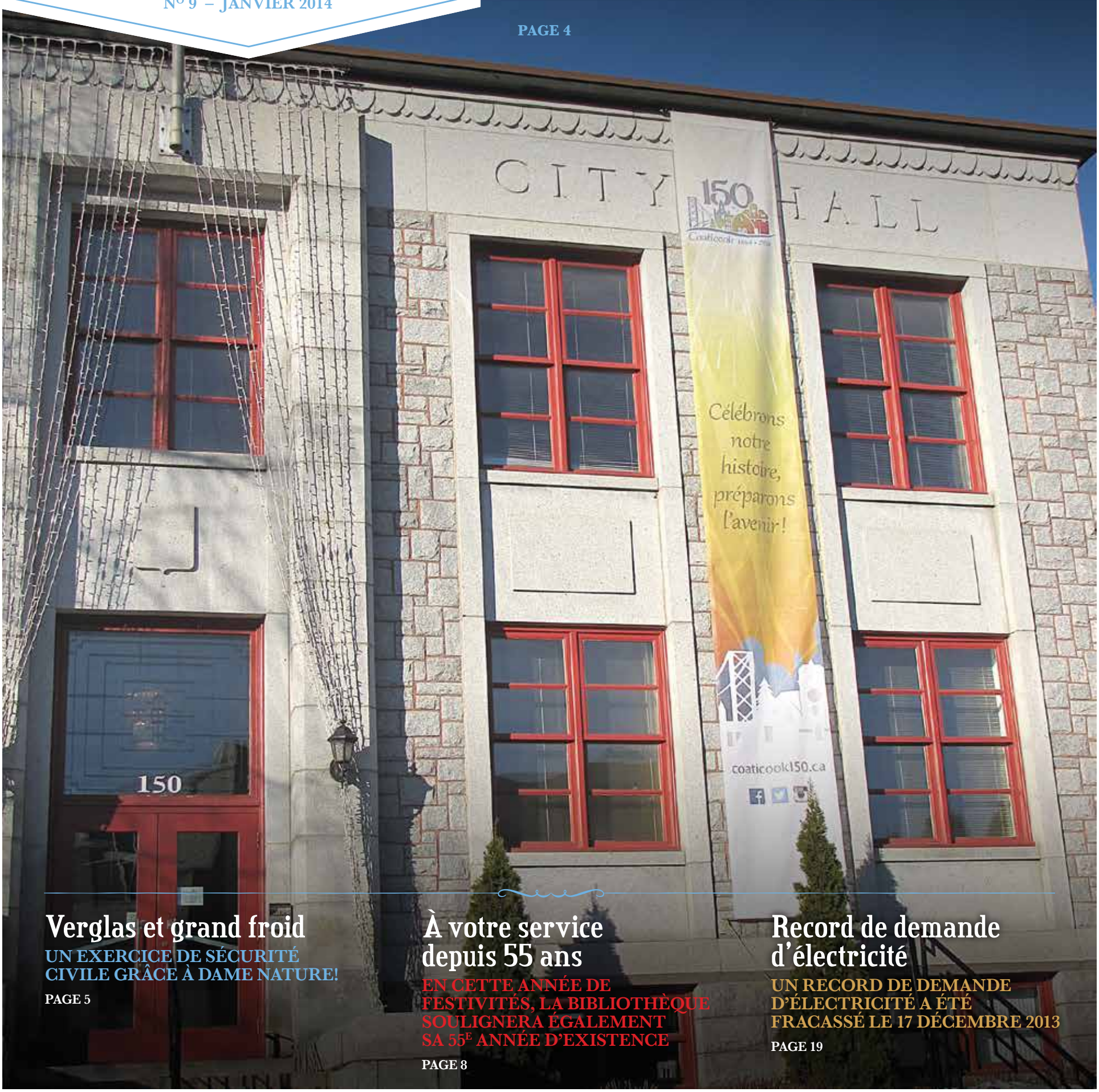

Verglas et grand froid

UN EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE GRÂCE À DAME NATURE!

PAGE 5

À votre service depuis 55 ans

EN CETTE ANNÉE DE FESTIVITÉS, LA BIBLIOTHÈQUE SOULIGNERA ÉGALEMENT SA 55E ANNÉE D'EXISTENCE

PAGE 8

Record de demande d'électricité

UN RECORD DE DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ A ÉTÉ FRACASSÉ LE 17 DÉCEMBRE 2013

PAGE 19

En JANVIER & FÉVRIER

Les incontournables

24 janvier
Pavillon des arts et de la culture
SPECTACLE DE JOHANNE BLOUIN

26 janvier au 16 mars
Musée Beaulne de Coaticook
EXPOSITION DE MYLÈNE TARDIF

1er février
Pavillon des arts et de la culture
SPECTACLE DE DANY PLACARD

7 février
Pavillon des arts et de la culture
SPECTACLE DE KARIM SLAMA

8 février
Parc des loisirs de St-Herménégilde
Parc Bellevue de Waterville
PLAISIRS D'HIVER

8 février
Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
SPECTACLE DU BAL À L'HUILE

9 février
Parc Kingscroft de Barnston-Ouest
PLAISIRS D'HIVER

7, 8 et 9 février
SÉJOUR EXPLORATOIRE DE PLACE AUX JEUNES COATICOOK

15 et 16 février
Parc de la Gorge de Coaticook
FÊTE DES NEIGES (PLAISIRS D'HIVER)

22 février
Récré-O-Parc de Compton
PLAISIRS D'HIVER

22 février
École secondaire La Frontalière
SPECTACLE *COEURDIALEMENT VÔTRE!*

Qui sait quoi

ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-4825, poste 5046
(Activités sportives, piscine municipale)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective, Popote roulante, Maison de la famille, Table 0-5 ans)

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
819-849-4876
(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK - ÉCOCENTRE
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire, environnement, abattage d'arbres, prévention incendie, internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(Ménage léger, aide aux courses, préparation de repas, travaux lourds et présence surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références WEB

Trouvez de l'information supplémentaire et la version électronique du *Crieur public* sur les sites suivants :

www.ville.coaticook.qc.ca
www.mrcdecoaticook.qc.ca

Qui se cache derrière le CRIEUR PUBLIC

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Solutions linguistiques Rouleau
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental

Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire

Nº 9 – JANVIER 2014

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS
Bon 150e... à VOUS!. 4
Des activités familiales pour TOUS!. 4
Un exercice de sécurité civile grâce à dame Nature! 5

6 LOISIRS

6 CULTURE

10 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Communautaire 10
Saines habitudes de vie 11

11 ENVIRONNEMENT

12 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU
Agroalimentaire 12
Tourisme. 12

13 INFORMATION CITOYENNE

13 FAMILLES & AÎNÉS
Chronique 0-5 ans 13
Jeunesse. 14
Éducation 14

15 SÉCURITÉ PUBLIQUE
Sécurité publique 15
Prévention incendie. 15

16 URBANISME

16 150E

18 VILLE DE COATICOOK
La causerie des conseillers. 18
Information citoyenne. 19

20 AVIS PUBLICS

MRC de Coaticook

Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je profite d'abord de cette tribune pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. Que la santé, la paix et le bonheur soient en abondance pour vous tous en 2014!

L'année 2013 s'est achevée avec une température glaciale et du verglas qui ont affecté plusieurs municipalités et déstabilisé le confort de plusieurs citoyens, surtout à la veille des fêtes. Une fois de plus, les gens de la MRC de Coaticook ont prouvé qu'ils se préoccupent les uns des autres; ils se sont entraidés pour que tous soient au chaud et en sécurité pendant cette période de réjouissances et de fêtes.

Comme le mentionne la une du présent *Crieur public*, la ville de Coaticook célèbre en 2014 son 150e anniversaire. Une programmation diversifiée pour tous les goûts est prévue et j'invite les citoyens de toutes les municipalités de notre MRC à se joindre à notre ville-centre pour participer aux activités et festoyer. L'histoire de Coaticook nous touche tous de près ou de loin et prendre part aux festivités est une belle occasion de nous rencontrer, de discuter et de créer des liens avec nos voisins. Ne soyez pas gênés, tout le monde est bienvenu!

Finalement, vous constaterez également à la lecture du *Crieur public* que les activités des *Plaisirs d'hiver* ont débuté et se poursuivront tout au long du mois de février dans différentes municipalités de notre territoire. Les comités de loisirs et les organismes ont mis beaucoup d'efforts pour nous organiser les activités hivernales qui figurent dans leur programmation. Je vous encourage donc à y participer, que ce soit dans votre municipalité ou dans les municipalités voisines! Pour ceux et celles qui ont pris la résolution de se remettre en forme, voilà une belle occasion de bouger en famille, peu importe votre âge!

En espérant que dame Nature nous gâtera un peu plus en 2014, je vous souhaite un mois de février plein de neige et de plaisirs d'hiver!

VILLE DE Coaticook

Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

En ce début d'année, j'aimerais tout d'abord vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

Comme vous le savez tous, au milieu du mois de décembre, le conseil municipal a adopté son budget pour l'année 2014. Nous avons fait de gros efforts pour respecter notre engagement qui était de ne pas augmenter les taxes. Nous avons coupé 100 000 $ dans le budget de façon à ne pas hausser les taxes foncières. Par contre, nous avons été obligés d'augmenter les tarifs de 32 $ par résidence. Cette hausse est due à des frais relatifs aux différents services tels que l'aqueduc, les égouts, le traitement des eaux usées et la gestion des matières résiduelles. Nous sommes satisfaits des efforts que nous avons déployés, puisque la taxe foncière n'augmentera pas et nous conserverons le même niveau de service.

La période des fêtes a débuté avec un événement dont nous nous serions passés. On se rappelle tous l'épisode de verglas que nous avons connu les 22 et 23 décembre derniers. Heureusement, pour la population desservie par Hydro-Coaticook, la panne n'a pas excédé deux jours. Je sais que certaines personnes ont trouvé ces deux journées très longues. Pour être allé aux ateliers municipaux le 22 décembre, je peux vous assurer que tout le monde travaillait très fort. Certains employés ont travaillé du 21 au 22 jusqu'à tard en soirée pour dormir quelques heures et revenir le 23 très tôt. Je peux vous le confirmer : tous les employés de la Ville ont travaillé très fort au cours de ces journées. Grâce à leur travail, nous avons été en mesure de redonner l'électricité à toute la ville pour Noël. Je tiens à remercier sincèrement tous les employés qui ont fait fi de leurs congés des fêtes pour entrer au travail et aider les citoyens de Coaticook. Je tiens également à remercier la population pour sa collaboration. En cas de panne électrique, il est important de pouvoir compter sur la collaboration de la population à la fois pour localiser les différents troubles sur les lignes et pour contrôler la consommation d'électricité lors du rétablissement du courant.

Malheureusement, l'année 2014 a débuté comme s'est terminée l'année 2013, avec une catastrophe. Le 11 janvier, le ruisseau Pratt sortait de son lit sur la rue Child. Bien qu'il n'y ait pas trop de dommages, trois bâtiments ont dû être fermés quelques jours et deux édifices ont dû être démolis. On ajoute à la catastrophe l'incendie du 45 au 51 de la rue Child. Je suis sincèrement désolé pour les locataires et les commerçants. Je vous souhaite bonne chance. Encore une fois, je ne peux passer sous silence l'excellent travail des employés de la Ville de Coaticook et celui des pompiers qui ont tout mis en œuvre dans ces moments difficiles.

L'année 2014 est très importante pour la Ville de Coaticook. Il s'agit du 150e anniversaire de fondation du village de Coaticook. Un comité travaille à la préparation des festivités depuis plus de trois ans. Je tiens à en remercier les membres pour toutes les heures de bénévolat investies dans la préparation de cette année festive. J'invite la population de Coaticook ainsi que toute celle de la MRC à participer aux différentes activités tout au long de l'année.

Bon 150e à tout le monde!

REER
Date limite pour cotiser : **3 mars 2014**
Desjardins
Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie

Photo : Llimagine

BON 150E... À VOUS!

Nous y voilà enfin : 2014, l'année du 150e anniversaire de notre belle ville! En 150 ans, il s'en est passé des choses et en 2014, c'est l'occasion rêvée de célébrer notre histoire et de préparer l'avenir. Depuis quelques années déjà, la ville de Coaticook s'est préparée à cette grande fête en se parant de ses plus beaux atours. Nous, membres du comité organisateur gonflés à bloc et fébriles comme un enfant à la veille de Noël, avons tous très hâte de vous dévoiler ce sur quoi nous avons travaillé avec tant d'enthousiasme.

Nos Fêtes, à vous et à nous

Nous le disons souvent, mais quelle fierté de mettre sur pied des fêtes pour notre population! Que ce soit du côté de la culture, des sports, de l'histoire et du patrimoine, des familles, des commerces et des industries, de l'agriculture ou à l'attention des municipalités voisines, nous avons envie de vous gâter et de vous en mettre plein la vue. Le comité des Fêtes a tenu, dès le départ, à offrir une programmation à l'image de notre diversité. Et quel meilleur moyen que de demander à nos organismes de nous soumettre leurs idées? C'est ainsi que le calendrier des événements s'est forgé. Des activités du milieu, par le milieu et pour le milieu. Et ce, en essayant le plus possible d'offrir des activités gratuites.

On nous demande souvent « Et puis, comment va votre 150e? » et nous ne pouvons nous empêcher de répliquer « Non, NOTRE 150e, à vous et à nous! » Le 150e appartient aux gens d'ici et ils ont toute la latitude de se l'approprier. Nous avons pris plaisir à vous concocter un menu de fête pour vous mettre en appétit. C'est maintenant à votre tour de laisser aller votre imagination et de créer votre propre plateau de dégustation… N'oubliez pas d'inviter parents et amis, car c'est toujours plus agréable de partager les bons moments avec ceux que l'on aime.

Des activités diversifiées

Comme vous le savez, le thème des Fêtes est « Célébrons notre histoire, préparons l'avenir ». Tout au long de l'année 2014, nous nous remémorerons des personnes, des lieux, des événements afin de prendre conscience du chemin parcouru, d'apprécier le moment présent et de regarder ensemble vers l'avenir. Ce sera donc l'occasion de mettre en lumière notre jeunesse, d'honorer les personnes qui s'impliquent au quotidien et d'ouvrir la voie aux projets de la région, peu importe le domaine où ils se concrétiseront.

Plusieurs personnes nous demandent quand aura lieu le 150e, et quelle joie de leur répondre que c'est tout au long de l'année que les activités prendront place! En fait, le lancement officiel des Fêtes se fera le 24 janvier, avec le spectacle de Johanne Blouin que nous avons eu la chance d'accueillir en mai 2013 dans le cadre de l'émission *La Petite Séduction*. Se succéderont au fil des mois des pièces de théâtre d'époque ou mettant en vedette des pionniers, le retour du Tournoi de balle familial, la Grande Fête du 150e avec un artiste dont l'identité sera dévoilée au printemps, le 1er Demi-Marathon, la Parade du 150e, le 100e de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, la venue des Townshippers, le 55e de la Bibliothèque ainsi qu'un bal d'époque en compagnie de l'Harmonie de Coaticook, pour ne nommer que celles-là! Nous vous invitons à visiter le www.coaticook150.ca pour découvrir la liste complète des activités. N'hésitez pas à y revenir régulièrement, puisque le calendrier a de bonnes chances d'évoluer de mois en mois.

Vous organisez une activité en 2014? Dites-le-nous par courriel au admin150@ville.coaticook.qc.ca et nous l'ajouterons à notre calendrier! Nous vous invitons aussi à faire partie de notre banque de bénévoles pour nous aider à monter des événements qui resteront gravés dans la mémoire collective.

Nous aimons dire aux gens de l'extérieur à quel point notre milieu est diversifié, dynamique, rassembleur, et à quel point nous nous tenons les coudes. Les Fêtes du 150e en sont un bel exemple dont nous pouvons tous être fiers, que l'on soit Coaticookois d'origine, nouvellement arrivé ou maintenant établi à l'extérieur. Alors, le comité des Fêtes, formé de Johanne Provencher et René Larochelle à la coprésidence, Luc Marcoux à la vice-présidence, Brigitte Fontaine à la trésorerie, Marie-Claude Lamoureux au poste de secrétaire et les administrateurs Mélanie Cayer-Prézeau, Jean-Pierre Dupuis, Louise Dupuis, Sylviane Ferland, Shirley Lavertu, Roch Létourneau, François Lévesque, Sonia Montminy et Manon Provencher, vous souhaite bon 150e et… que la fête commence!

Des activités familiales POUR TOUS!

La période des fêtes est chose du passé et pour la plupart d'entre vous, ces quelques jours de congé ont servi à profiter pleinement de ce temps de réjouissances auprès de vos familles. Malheureusement, comme toute bonne chose a une fin, il est maintenant temps de penser au retour à la routine après un repos bien mérité.

La routine, pour la plupart, signifie le retour en classe des enfants, le retour au travail, ainsi que toutes les obligations familiales qui y sont associées. Pour alléger le tout, pourquoi ne pas prendre la merveilleuse résolution d'aller prendre l'air dans les semaines à venir et de profiter de cette période pour pratiquer une activité familiale tout à fait de circonstance! Au cours du mois de janvier, certaines municipalités ont offert à leurs citoyens des *Plaisirs d'hiver* pour tous les goûts et tous les âges.

Si vous n'avez pas été en mesure d'en profiter, sachez que tout n'est pas perdu, car vous pouvez encore prendre part à ces activités dans certaines municipalités. En effet, voici les endroits et les dates où auront lieu les *Plaisirs d'hiver* pour le mois de février sur l'ensemble du territoire :

- **Au Parc des loisirs de Saint-Herménégilde le 8 février 2014**
  Patinage, concours de pelletage, glissade, feux d'artifice et plus encore!
- **Au parc Bellevue de Waterville le 8 février 2014**
  Course amicale de tri-ski, joute de hockey amicale, patinage, glissade, tour de carriole et plus encore!
- **Au parc Kingscroft de Barnston-Ouest le 9 février 2014**
  Patinage, raquette, chocolat chaud et collations, prix de présence et feu de joie!
- **Au Parc de la Gorge de Coaticook les 15 et 16 février 2014**
  Glissade sur tubes avec remontée mécanique, tournoi de hockey bottine, raquette, tyrolienne et plusieurs autres activités familiales!
- **Au Récré-O-Parc de Compton le 22 février 2014**
  Feu de camp, patinage, boissons chaudes, collations et plus encore!

Par l'entremise de ces événements, nous vous invitons à découvrir ce que les municipalités vous offrent comme activités durant cette période hivernale!

Photo : Lilimagine

Un exercice de sécurité civile grâce à dame Nature!

La période de verglas et de grand froid que nous avons connue durant le temps des fêtes nous rappelle que nous sommes soumis aux sautes d'humeur de dame Nature et que ces conditions météorologiques extrêmes peuvent placer la population dans des situations difficiles.

Que ce soit des inondations, du verglas, des tornades ou des tremblements de terre, ces aléas météorologiques peuvent causer des sinistres qui mettent en danger la vie des citoyens et votre municipalité devient alors le principal intervenant pour gérer la situation. De façon plus précise, le rôle de votre municipalité en situation d'urgence est de prévenir les sinistres (autant que possible, même s'ils sont parfois imprévisibles), de planifier les mesures d'urgence et de coordonner les interventions nécessaires.

Quand on parle de prévention des sinistres, cela signifie que la municipalité doit entre autres élaborer un plan de sécurité civile qui permet de déterminer les différents sinistres qui peuvent survenir sur son territoire et cerner les facteurs de risque qui y sont associés. Le plan de sécurité civile comporte aussi les mesures à prendre pour faire face à une situation d'urgence. Ces mesures permettent de maintenir le plus longtemps possible les services essentiels comme le secours et la sécurité des personnes, la sauvegarde des biens, l'hébergement, l'alimentation en eau et en vivres et l'hygiène. Il est cependant important de comprendre que les citoyens sont censés être en mesure de subvenir à leurs besoins pendant 72 heures. Le site Web du ministère de la Sécurité publique fournit des conseils sur la façon de bien se préparer en cas de sinistre.

Photo : Lilimagine

Photo : Lilimagine

Photo : Lilimagine

En élaborant son plan de sécurité civile, la municipalité détermine de quelle façon elle envisage de coordonner les interventions pour lutter contre un sinistre et quelles sont les ressources dont elle aura besoin le cas échéant. Une planification des potentielles interventions est très importante, tout comme la réalisation d'exercices pratiques conjointement avec des représentants des établissements locaux, comme les écoles ou les hôpitaux. Les exercices demeurent la meilleure façon de s'assurer que chacun connaît bien son rôle et se familiarise avec les autres intervenants pour être prêt lorsque le sinistre survient.

Dans la MRC de Coaticook, plusieurs municipalités ont vécu cette situation comme un exercice pratique bien réel! Alors que certaines municipalités comme East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette n'ont eu aucun impact important (pratiquement aucun verglas et personne n'a manqué d'électricité), d'autres municipalités telles que Coaticook, Compton, Martinville, Stanstead-Est et Waterville ont été plus gravement touchées. Certains de leurs citoyens ont été jusqu'à neuf jours sans électricité! Malgré la panne, la plupart des gens étaient capables de rester au chaud et de subvenir à leurs besoins ou bien avaient de la famille ou des voisins pour les accueillir en attendant le retour de l'électricité. Dans les plus petites municipalités, la mairie ou la direction générale a fait le tour des résidences pour s'assurer de la sécurité des citoyens alors que les employés municipaux de l'ensemble des municipalités ont été mis à contribution afin de régler les problèmes d'électricité, de chemins encombrés et d'arbres tombés.

Avec ce sinistre que l'on peut qualifier de relativement petit malgré les désagréments, toutes les municipalités ont eu l'occasion de tester leur plan de sécurité civile et de constater s'il était juste ou s'il nécessite des modifications. « Nous avons pu relever quelques lacunes et nous allons donc pouvoir mettre notre plan à jour et nous ajuster, » mentionne Réjean Fauteux, directeur général de Sainte-Edwidge-de-Clifton. On peut donc dire que ce fut un bel exercice pour plusieurs, sans trop d'impacts négatifs, ce qui va permettre d'adapter les interventions en fonction de la réalité. D'autres municipalités, comme Waterville, en ont conclu que leur plan qui venait tout juste d'être mis à jour était adéquat.

Somme toute, on peut dire qu'il y a eu plus de peur que de mal, et l'aspect positif de tout cela est que l'on a pu voir émerger un bel élan de solidarité entre les citoyens : des voisins qui hébergent des familles sans chauffage ou qui prêtent leur génératrice, des partys de Noël qui changent de place à la dernière minute, des sœurs qui préparent une bonne soupe chaude à des citoyens sans électricité. À Stanstead-Est, plusieurs citoyens ont même donné un coup de main pour ramasser les multiples arbres tombés qui bloquaient les routes de la municipalité. Voilà un geste qui fut grandement apprécié des élus de cette municipalité qui disposent de peu de ressources et qui devaient réagir vite pour sécuriser les routes de leur territoire.

N'hésitez pas à vous informer auprès de votre municipalité au sujet du plan de sécurité civile et à offrir votre aide, humaine ou matérielle, car on ne sait jamais quand dame Nature décidera à nouveau de faire des siennes! Vous pouvez également consulter le site Internet du ministère de la Sécurité publique pour mieux vous préparer à la maison : www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres.html. On n'est jamais trop préparé!

Photo : Tourisme Coaticook

L'HIVER À COATICOOK, C'EST FAIT POUR BOUGER ET PRENDRE L'AIR

VOICI UN APERÇU DES ACTIVITÉS OFFERTES À LA POPULATION

Parc Laurence
(rues Laurence et Saint-Edmond)

Patin libre et hockey avec surveillance

- Tous les soirs de 18 h à 22 h
- Les week-ends et jours fériés : de 13 h à 16 h et de 18 h à 22 h
- Les vendredis de janvier : de 13 h à 15 h

Pour voir le calendrier de réservation de la patinoire, consultez le site : ville.coaticook.qc.ca/vivre/loisirs/calendrier-pavillon-laurence.html

Un anneau de glace est accessible à la population du côté du stationnement rue Saint-Edmond. La patinoire est accessible en tout temps. Vous pouvez utiliser les bancs sous le préau lorsqu'il n'y a pas de surveillance de parc.

Parc Yvon-Lemieux
(rue Kérouac)

Patin libre et hockey avec surveillance

- Tous les soirs de 18 h à 22 h
- Les week-ends et jours fériés : de 13 h à 16 h et de 18 h à 22 h

Un rond de glace est accessible sur les terrains de tennis. La patinoire est accessible en tout temps. Vous pouvez utiliser les bancs sous le préau lorsqu'il n'y a pas de surveillance de parc.

Parc Couillard
(rue de la Sapinière)

Patin libre et hockey
L'abri de patineurs est accessible :

- Tous les soirs de 18 h à 22 h
- Les week-ends toute la journée

Parc Kennedy
(rue Kennedy)

Patin libre et hockey
L'abri de patineurs est accessible :

- Tous les soirs de 18 h à 22 h
- Les week-ends toute la journée

Parc Boisjoli
(rue Merrill)

Patin libre et hockey
L'abri de patineurs est accessible :

- Tous les soirs de 18 h à 22 h
- Les week-ends toute la journée

Plein Air Coaticook
(chemin Lacourse)

Un réseau de 30 km de sentiers pour les amateurs de ski de fond et raquette de tous niveaux.

Consultez le site : www.pleinaircoaticook.ca

Parc Barnston
(chemin de Baldwin Mills-Barnston)

Patin libre et hockey
L'abri de patineur est accessible :

- Tous les soirs de 18 h à 22 h
- Les week-ends toute la journée

Parc Baldwin
(chemin de Baldwin Mills-Barnston)

Patin libre et hockey
L'abri de patineurs est accessible :

- Tous les soirs de 18 h à 22 h
- Les week-ends toute la journée

Centre récréatif Gérard-Couillard
(rue Laurence)

Patin libre :

- Vendredi de 18 h 30 à 19 h 45
- Dimanche de 12 h 20 à 13 h 20

Lors des congés scolaires

- Patin libre : de 13 h à 15 h
- Hockey libre : de 15 h à 17 h (casque obligatoire)

Info : 819-849-6116

Parc de la Gorge de Coaticook
(rue Saint-Marc)

Pour connaître l'ensemble des activités, consultez le site : www.gorgedecoaticook.qc.ca

POUR SAVOIR SI LES PATINOIRES SONT OUVERTES, CONSULTEZ LE SITE : ville.coaticook.qc.ca/vivre/loisirs/activites-dhiver/les-patinoires.html

Deux magnifiques expositions POUR COMMENCER L'ANNÉE DU BON PIED

Taïga, de Deborah Davis
Du 26 janvier au 2 mars

À travers des techniques mixtes, Deborah Davis propose des œuvres qui évoquent les vastes étendues de la taïga et le monde animal qui l'habite : des animaux solitaires ou se déplaçant en bandes, des espèces en voie de disparition ou leurs prédateurs. L'inspiration de l'artiste est nourrie par des moments uniques de contemplation en solitaire dans la nature où la présence animale se manifeste à l'occasion. Dans ses œuvres, les coyotes et les grands espaces blancs faisant référence à l'hiver demeurent les thèmes les plus abordés, même si elle alterne avec d'autres sujets à travers son parcours de création.

Deborah Davis travaille dans son atelier à Sherbrooke (dans l'ancienne église Sainte-Thérèse, à l'arrière du restaurant OMG Burger) et est représentée en galerie à Montréal, Québec et Baie-Saint-Paul. Elle fait également partie du Répertoire des artistes du programme Culture à l'école, ce qui lui permet d'initier chaque année plusieurs centaines d'élèves aux techniques de la gravure.

Les oubliés, de Mylène Tardif
Du 26 janvier au 16 mars

Les oubliés est une exposition où l'on se retrouve dans un univers qui nous fait voir l'autre visage des objets, leur beauté méconnue. Ils sont devenus objets d'art par leur beauté, leurs couleurs, leur nouvelle forme. On peut observer la beauté du vieillissement comme objet changeant mais encore beau, lumineux.

Les matériaux que l'artiste utilise comme supports (le bois, le canevas, le métal ou le papier) font partie de son processus de création et de réflexion par rapport à la surutilisation ou la sous-utilisation des objets. Les médiums (acrylique, huile, fusain) ou encore les techniques de collage, de dessin ou de peinture, tous jouent un rôle dans sa création. Le café dilué est à la base de chacune de ses œuvres. Il représente à la fois la délicatesse des objets et leur vieillissement. De par son état naturel, il rend l'effet voulu des objets.

Originaire de Windsor en Estrie, Mylène Tardif a étudié et obtenu son diplôme des beaux-arts à l'Université Concordia en 2010. Elle vit maintenant à Longueuil et travaille à Montréal, où elle participe à plusieurs expositions collectives. Elle a également, entre autres, fait une exposition solo à la Maison de la culture de Châteauguay en 2010, et a participé à une résidence d'artiste à Chianti (Toscane) en Italie, en 2011.

Profitez-en!
Info : 819-849-6560

150 ANS D'HISTOIRE... ET PLUS

CHRONIQUE CULTURELLE
Par Edith Thibodeau
Agente de développement culturel

Le 13 janvier dernier, le conseil de Coaticook a proclamé « 2014, année du 150e anniversaire de Coaticook ». Officiellement incorporé en village en 1864, Coaticook a cependant ébauché son histoire bien avant cette date.

C'est en 1792 qu'est officiellement ouvert et arpenté le territoire des Cantons-de-l'Est. À partir de ce moment, des familles viendront s'installer dans les différents cantons, dont celui de Barnston et plus tard, celui de Barford, qui composeront le territoire actuel de la ville de Coaticook. En 1812, on compte déjà plus de 1 500 personnes dans le canton de Barnston.

La colonisation s'est effectuée par vagues successives, d'abord américaines et britanniques, puis canadiennes-françaises. Les premiers colons arrivèrent principalement de Nouvelle-Angleterre. Ces gens apportèrent leur culture, leur langue, leur mode de vie. Il reste encore aujourd'hui quelques traces de cette époque à travers des maisons, cimetières ou noyaux villageois.

Afin de souligner ce riche passé, de nombreux organismes de la région ont choisi de mettre en place, pour le 150e anniversaire de Coaticook, des projets qui mettront en valeur les vestiges et témoins de notre histoire.

Pour n'en nommer que quelques-uns, nous pouvons par exemple mentionner le concours photo *Les quatre saisons du patrimoine de la MRC de Coaticook* organisé par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC). Ce même organisme travaille également à la publication d'un tiré à part de la revue québécoise *Continuité* spécialisée en patrimoine, afin de faire découvrir l'histoire et le patrimoine de la région de Coaticook.

Le Musée Beaulne dévoilera quant à lui les vestiges de l'ancien hôtel Queen, détruit par un incendie en 1897, grâce à des fouilles archéologiques d'abord professionnelles, puis ouvertes aux membres du public désirant y participer.

La Ville de Coaticook elle-même élabore un circuit audioguidé des cimetières de la région, soulignant l'histoire de ceux-ci et des familles de la région, en plus de capsules historiques et culturelles que vous entendrez très bientôt à la radio CIGN FM.

Votre curiosité est piquée? Surveillez l'information diffusée par la Corporation du 150e tout au long de l'année, car soyez assuré qu'il y a de nombreux autres projets en cours : le Jardin des pionniers du Musée Beaulne et de la TCCC, la capsule temporelle de l'Harmonie de Coaticook, la parution du livre populaire par la Corporation du 150e… Vous en voulez encore? Restez informés!

Concours photo

LES QUATRE SAISONS DU PATRIMOINE DANS LA MRC DE COATICOOK

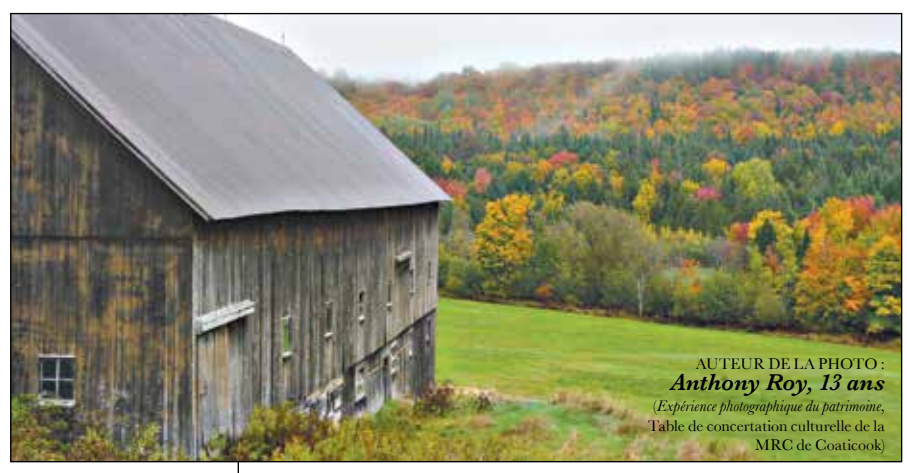

AUTEUR DE LA PHOTO :
Anthony Roy, 13 ans
(Expérience photographique du patrimoine, Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook)

Lancé par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC), ce concours photo invite jeunes et moins jeunes à prendre des photos du patrimoine dans les douze municipalités du territoire de la MRC de Coaticook. Grâce à cette activité, la TCCC va procéder à la création d'un grand album souvenir virtuel qui sera présenté dans le cadre des activités du 150e de Coaticook à l'automne 2014.

Qu'est-ce qu'on trouve sur des photos du patrimoine? Vous pensez probablement aux vieux bâtiments : maisons, églises, granges, usines, ponts, etc. Mais le paysage fait aussi partie du patrimoine : cimetières, routes, rivières, paysages agricoles, etc. Les fêtes traditionnelles sont des occasions en or pour capter des images du patrimoine : recettes, costumes, décorations, objets, etc. On retrouve aussi sur notre territoire des personnes qui pratiquent des métiers traditionnels tels que le tricot, le tissage, la courtepointe ou encore la forge, le travail artisanal du bois ou la transformation des produits agroalimentaires. L'inspiration qui pousse à prendre des photos du patrimoine ne devrait donc pas manquer pour peu qu'on se mette à observer ce qui nous entoure.

Qui peut participer au concours? La population de chez nous ainsi que les visiteurs sont invités à participer. Le concours s'adresse aux participants de tous âges. Les photos soumises seront classées en deux catégories : jeunes (jusqu'à 18 ans) et adultes.

Quelle est la période pour participer? De maintenant jusqu'au début de l'automne 2014. La TCCC souhaite recevoir des photos de toutes les saisons, en couleur, noir et blanc ou sépia.

Comment faire parvenir ses photos? Une fiche virtuelle est disponible sur le site http://circuitsdecouvertecoaticook.org/fr/evenements/participation.php. Si l'ordinateur ne vous est pas familier, envoyez des photos imprimées qui seront ensuite numérisées pour faire partie de l'exposition virtuelle. Postez vos photos à : TCCC, 294, rue St-Jacques Nord, Coaticook (Québec), J1A 2R3.

Qu'est-ce qu'on gagne? Des prix de participation, mais aussi des prix remis par un jury de photographes professionnels qui décernera un prix dans chacune des deux catégories. Lors de l'événement de clôture à l'automne 2014, un prix déterminé par un vote du public sera également décerné pour chacune des catégories.

Allez! Lancez-vous un défi amusant en famille ou entre amis. Partez à la cueillette de photos du patrimoine de notre territoire!

Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque

AU SERVICE DE LA POPULATION DE COATICOOK *depuis 55 ans*

En 2014, la Ville de Coaticook souligne son 150e anniversaire. En cette année de festivités, la Bibliothèque soulignera également sa 55e année d'existence. En regardant en arrière, on se rend compte que notre établissement en a fait du chemin depuis ses humbles débuts.

C'est en 1958 que, s'inspirant du modèle des « public libraries » américaines, un comité est formé pour réunir les ressources nécessaires à la mise sur pied d'une bibliothèque. La bibliothèque ouvre finalement ses portes en octobre 1959 dans des locaux situés au second étage de l'hôtel de ville. Grâce au dévouement de ses bénévoles, au dynamisme de ses employés et au leadership de sa responsable, Mme Françoise Maurice, l'organisme connaît une croissance fulgurante et se targue alors d'être « par son éventail de services et son accès universel à tous les citoyens de Coaticook […], le lieu de culture, d'information et de divertissement de prédilection ». Il va sans dire qu'avant l'existence du Musée et du Pavillon, la bibliothèque dessert alors la population pour tout ce qui touche de près ou de loin à la culture. D'ailleurs, victime de son succès, la bibliothèque doit déménager trois fois en quinze ans pour pallier le manque d'espace.

En 1974, pour des raisons financières, la gestion de l'organisme est confiée à la Ville et celle-ci décide d'acquérir l'édifice de la Vieille Poste et aménage le rez-de-chaussée en bibliothèque l'année suivante. Au fil des ans, l'intérieur se transforme. En 1981, grâce à l'aménagement du sous-sol, la superficie de la bibliothèque passe de 266 m² à 385 m². Par la suite, en 1984, des rénovations permettent l'ajout de deux mezzanines et augmentent ainsi la superficie à 387 m². En 1986, le comité de la bibliothèque s'incorpore pour devenir le conseil d'administration de la Bibliothèque de Coaticook inc., et il se voit confier la gestion de la bibliothèque et du personnel. Dès lors, on procède à l'embauche d'une technicienne en documentation, Mme Ginette Grenier, qui sera responsable de la bibliothèque durant plus de vingt ans, venant soutenir les efforts du personnel déjà en place. En 1995, l'implantation du système informatique de gestion MULTILIS permet d'augmenter la rapidité d'exécution des différentes tâches du personnel, d'offrir un service plus efficace à la clientèle et permet alors à la bibliothèque d'entrer de plain-pied dans l'ère de l'informatique.

En 1999, la bibliothèque publique souligne son 40e anniversaire d'existence avec la tenue d'une semaine de festivités. C'est aussi le début d'une nouvelle étape pour la bibliothèque, car à la suite des fusions municipales, elle doit maintenant desservir les municipalités des cantons de Barford et de Barnston. On se rend aussi rapidement compte que l'ajout de documents à la collection engendre des problèmes d'espace. Pour remédier à ce problème, le conseil d'administration soumet un projet d'agrandissement à la Ville de Coaticook en 2002. Malgré certaines difficultés, ce projet se concrétise en 2003, faisant alors de la « nouvelle » Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook (du nom d'une des fondatrices et responsable pendant vingt ans) la deuxième en importance en Estrie.

Disposant maintenant de près de 680 m² grâce à l'agrandissement de la surface et à l'ajout des mezzanines, la Bibliothèque de Coaticook met donc à la disposition de ses citoyens une collection de près de 50 000 documents, comprenant des livres, des jeux, des CD, des DVD, ainsi qu'un accès Internet, un service d'impression et des animations pour petits et grands. L'équipe du personnel comprend maintenant un bibliothécaire responsable de la direction, une technicienne en documentation à temps plein, deux préposées au prêt à temps partiel, ainsi qu'une employée contractuelle en animation.

Depuis 2013, elle offre à ses usagers l'accès au prêt numérique et à de nombreuses autres ressources en ligne. C'est donc avec optimisme et un regard résolument tourné vers l'avenir que la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook aborde sa 55e année d'existence.

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Tous les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque, venez découvrir notre vaste choix de livres, de revues, de jeux, de vinyles, de disques compacts, de cassettes audio et vidéo.

Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt lors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Philippe Marcoux au 819-849-4013, poste 106 ou consulter notre page Internet au : http://www.bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins.

Heures du conte

L'heure du conte avec Ariane…

- Samedi 18 janvier à 10 h
- Samedi 8 février à 10 h (spécial St-Valentin)
- Samedi 22 février 10 h

COUPS DE CŒUR de janvier

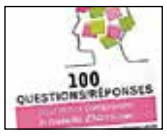

100 questions/réponses pour mieux comprendre la maladie d'Alzheimer
Caroline Hommet et coll.

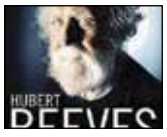

Là où croît le péril… croît aussi ce qui sauve
Hubert Reeves

La ferveur de vivre
Jacques Salomé

Malefica
Hervé Gagnon

Annawadi : vie, mort et espoir dans un bidonville de Mumbai
Katherine Boo

Preuves d'amour
Lisa Gardner

Juste avant le bonheur
Agnès Ledig

DURANT LES LONGS JOURS DE JANVIER ET FÉVRIER,

Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

ayez le coeur à la fête!

FÊTES DU 150E : JOHANNE BLOUIN

Auteure-compositrice et interprète, musicienne, éditrice, productrice, professeure et choriste, Johanne Blouin possède plusieurs cordes à son arc. Après avoir donné de magnifiques prestations à l'émission *Un air de famille* et participé à l'émission *La Petite Séduction* durant laquelle elle découvrait Coaticook, la voici devenue porte-parole du 150e de notre municipalité. Johanne sera en concert ce vendredi 24 janvier à 20 h à la petite salle des grandes occasions.

Sa passion pour la musique, présente depuis son tout jeune âge, la conduit à s'inscrire au baccalauréat en musique à l'Université de Montréal et à suivre une formation, par la suite, en comédie musicale. Son talent reconnu de tous la mènera rapidement à entamer une carrière professionnelle et à enregistrer des albums qui seront certifiés or et platine. Les albums *Merci Félix* et *Johanne Blouin* sont ainsi reconnus et la propulsent en tournée.

Durant sa carrière qui s'étend maintenant sur plus de 30 ans, Johanne Blouin a remporté quatre trophées Félix, trois disques platine, cinq disques d'or et une plaque commémorative confirmant qu'elle a vendu plus de 500 000 exemplaires de ses albums. Elle est également titulaire d'un diplôme Argent de la Société Arts-Sciences-Lettres de Paris pour son apport à la culture.

Nous pouvons classer sans hésitation Johanne Blouin parmi les artistes exceptionnels et de haut niveau. Johanne Blouin sera ici le vendredi 24 janvier pour un spectacle qui lancera les festivités du 150e de Coaticook.

CAFÉ-CONCERT : SKARAZULA

Un café-concert, c'est l'occasion rêvée pour adoucir et embellir ce mois de janvier. Pour oublier le froid, la pluie, le verglas et les pannes diverses, un petit plaisir s'impose. Le café-concert se veut une belle occasion de prendre un bon goûter et de se divertir grâce au concert offert par Skarazula tout en échangeant avec les nôtres. Un bon petit déjeuner, le dimanche vers 11 h, incluant croissants, jus, tartinades, fromages et créations végétariennes, suivi d'un concert aux arômes de musique du monde. L'ensemble Skarazula invite les spectateurs de tous âges à un voyage musical autour du globe. Le groupe y célèbre la diversité des traditions du monde avec des musiques provenant de l'époque médiévale. Avec une multitude d'instruments, Skarazula nous propose une musique riche en couleurs à découvrir le dimanche 26 janvier à 11 h.

DÉTENTE : DANY PLACARD

Le vétéran des musiques folk qui grafignent délaisse le rock de son précédent album pour renouer avec le son folk rock de terre retournée et de routes cabossées de ses premières incursions en solo. Placard fera vivre ses nouvelles chansons sur scène! Une soirée parsemée de vrais bonheurs pour se détendre et se changer les idées avec Dany Placard. Dans la petite salle des grandes occasions, le samedi 1er février à 20 h.

HUMOUR : KARIM SLAMA

Le fantaisiste et humoriste Karim Slama connaît une belle ascension où sa virtuosité du geste et de la mimique séduit immanquablement. Ex-gymnaste, Slama excelle dans l'art du mime et de la gestuelle synchronisés sur une bande sonore. Il s'active dans une succession de sketches mélangeant aussi bien les performances sonores que le jeu de comédien. Les sujets, très variés, nous font osciller entre le vrai et le farfelu, le triste et le drôle, le particulier et l'universel. Improvisateur acclamé, comédien inné, Karim Slama utilise son corps et son visage élastiques pour donner vie à une kyrielle de personnages dans des situations réalistes ou anecdotiques et parfois même, très surréalistes! Pour rire et s'amuser, c'est un rendez-vous le vendredi 7 février à 20 h.

FOLKLORE : LE BAL À L'HUILE

Contrez la saison hivernale par une soirée endiablée qu'offre Le Bal à l'huile. Le répertoire traditionnel version Bal à l'huile, c'est une explosion d'énergie et de joie de vivre! Ce groupe possède une solide expérience de la scène et, au cours des dernières années, s'est produit lors de plusieurs festivals et événements à travers le Québec. Cette nouvelle tournée promet de vous faire chanter et danser avec sept chanteurs et musiciens sur scène! Le Bal à l'huile sait créer une ambiance festive et chaleureuse. Les spectateurs participent avec entrain aux chansons à répondre. Une rencontre à ajouter à votre horaire pour vous libérer, le samedi 8 février, 20 h. Une invitation à célébrer les *Plaisirs d'hiver* qui se déroulent chez nous et dans les environs.

La Fondation des maladies du coeur présente
Coeurdialement Votre!
et ses invités
LE SAMEDI 22 FÉVRIER 2014 à 20h
à La Frontalière de Coaticook

Billets en vente chez :
- JEAN COUTU
- BRUNET
- LES ENTREPRISES INFORMATIQUE G. B.
- ACCOMODATION S. GRÉGOIRE

Des gens d'honneur À L'HARMONIE DE COATICOOK

LORS DE SON CONCERT ANNUEL TENU LE 15 DÉCEMBRE DERNIER, L'HARMONIE DE COATICOOK A OUVERT SON GRAND LIVRE D'HISTOIRE POUR Y ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE...

En plus d'offrir un spectacle de grande qualité, elle a honoré et remercié publiquement quatre de ses membres dévoués et impliqués depuis de nombreuses années.

Photo : Guy Breault

Le doyen des récipiendaires était incontestablement M. John Sharpe qui cumulait 70 ans d'appartenance à l'Harmonie de Coaticook. Évidemment, tout le monde en a conclu qu'il avait commencé bien jeune! Il fut trompettiste et membre du conseil d'administration de nombreuses années. Fait à souligner : il y a eu, dans les années 1960 à 1970, quelques concerts où son épouse et ses deux enfants ont partagé la même scène que lui… C'était une passion familiale!

M. Michael Dougherty a reçu pour sa part le témoignage de notre reconnaissance pour ses 25 ans à la présidence de l'Harmonie. Ce « trompettiste-gestionnaire », issu d'une famille dont les ancêtres (grand-père et oncle) avaient, à la fin des années 1890, tracé la voie pour Michael, a accompli un travail de titan pour redonner ses lettres de noblesse à l'Harmonie. Parmi ses plus belles réalisations, on peut citer la recherche et la publication du livre *L'Harmonie de Coaticook, 144 ans d'histoire* et les échanges culturels avec d'autres harmonies québécoises et européennes.

Ces deux personnes ont reçu les félicitations personnelles et des certificats d'honneur de la part du ministre Réjean Hébert et du député fédéral Jean Rousseau pour leur apport inestimable à la vie culturelle de Coaticook et leur dévouement profond à l'Harmonie.

M. Gilles Meunier a été chaleureusement remercié par ses pairs pour ses 20 ans de bénévolat au sein du conseil d'administration, à titre de vice-président. Ce saxophoniste cumule déjà 50 ans de participation active à l'Harmonie de Coaticook! Voici un autre membre qui a commencé bien jeune… et qui continuera encore plusieurs années à enrichir notre groupe de son expérience et de son talent.

Finalement, M. Michel Lacasse, le seul « non-musicien » du groupe, recevait nos remerciements sincères pour ses 20 ans de participation active au conseil d'administration en tant que trésorier. Il a donc « joué » du crayon, de la calculatrice et maintenant du logiciel comptable au fil des ans et des innombrables évènements et concerts. Sa grande disponibilité et ses multiples habiletés manuelles ont été mille fois sollicitées et appréciées! Voilà un homme fiable et intègre qui nous a beaucoup aidés et qui nous manquera…

En conclusion, je reprendrais une citation de M. Michael Dougherty, qui a écrit l'an passé dans *Le Relief* : « La famille, l'Harmonie connaît ça! » et j'y ajouterais mes impressions ressenties depuis ma récente nomination à la présidence : « l'Harmonie, c'est une grande famille… où on respecte nos aînés, on les apprécie pour ce qu'ils ont été et ont fait et on souhaite toujours les compter parmi nous… » Longue et heureuse vie à nos hommes d'honneur!

Denise Loiselle,
présidente de l'Harmonie de Coaticook

La richesse en retour

CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE

Par Josée Marie-Lise Robillard
Responsable des communications du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

Il est 9 h. J'entre discrètement dans la salle d'activités.

- Bonjour et bienvenue!, me lance amicalement un homme en fauteuil roulant.

Je le salue en retour et lui souris. Autour d'une table, quelques personnes font un casse-tête. Dans un coin, une autre joue aux cartes sur l'ordinateur. L'ambiance est calme et chaleureuse. J'enfile des pantoufles de laine dépareillées.

- Oups!, elles ne sont pas pareilles.
- Oh! Tu sais, ça ne dérange personne ici, me lance en riant Madeleine, bénévole.

Au moment de mon départ, une partie du groupe joue aux poches, rigole et a les yeux illuminés de plaisir. Quant à moi, je me sens bien, je me sens mieux. Il y a un je-ne-sais-quoi là-bas qui m'a imprégnée de bien-être.

Voilà ce que sont les Troubadours de la vie : un club social dont la clientèle est très facile à amuser et où le simple fait de s'y trouver nous rend de bonne humeur. « Faire des activités avec eux n'est pas compliqué et ça nous apporte une grande richesse personnelle, » a affirmé Guy, président, lors de notre entretien.

Les Troubadours sont à la recherche de bénévoles pour animer des activités et pour assurer une partie de l'administration. Aucune qualification requise. Au début, un encadrement sera offert aux nouveaux volontaires pour les familiariser avec la clientèle. Les activités sont réduites à leur plus simple expression : assembler quatre ou cinq pièces de casse-tête, colorier des dessins, brosser des légumes pour la cuisine collective, faire des randonnées pédestres dans la ville, fabriquer des colliers, jouer à des jeux sur console Wii ou Kinect… En gros, il s'agit d'activités de motricité fine et globale de base. « C'est une clientèle facile. C'est un boulot pas exigeant du tout, » confie Olivier, bénévole.

Allez-y! C'est un endroit enrichissant où s'impliquer.

Info : 819-849-3654

ÉTANCHER SA SOIF,
MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX!

CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Par Vanessa Pinsonneault
Agente de soutien en saines habitudes de vie et technicienne en diététique pour le projet Manger Rire et Courir

On nous le répète sans cesse comme il est important de bien s'hydrater en tout temps. Par contre, notre façon de le faire peut grandement influencer notre santé et du même coup notre poids. Nous pensons à vérifier la valeur nutritive des aliments solides, mais oublions souvent celle des liquides, qui est souvent plus importante que nous le pensons. Loin de vouloir vous parler de perte de poids, je souhaite seulement vous sensibiliser à la prise de bonnes habitudes de vie au quotidien.

Prenons un homme de poids normal qui bouge de façon moyenne.

SEXE	HOMME
Âge	19-30 ans
Niveau d'activité physique	Peu élevé
Besoin énergétique journalier	2700 calories

Si j'interprète les résultats, les hommes qui font partie de cette catégorie doivent au total consommer 2700 calories, nourriture et liquides inclus, pour ne pas perdre de poids, mais pour ne pas en gagner non plus.

	JOURNÉE DE DOMINIC		JOURNÉE DE MAXIME	
Période	Consommation	Calories	Consommation	Calories
Déjeuner	Jus de fruits fait de concentré (250 ml)	160	Jus d'orange 100 % pur (250 ml)	110
Au travail (le matin)	Café moka avec crème fouettée (moyen)	400	Café avec du lait, sans sucre (moyen)	20
Dîner	Boisson gazeuse (355 ml)	150	Eau pétillante	0
Pause	Boisson énergisante (250 ml)	110	Thé en sachet	0
Souper	Verre de vin rouge (150 ml)	100	Eau	0
En soirée	Verre de lait au chocolat (250 ml)	160	Verre de lait 1 % (250 ml)	105
Total	**1080 calories**		**235 calories**	

Maintenant que nous avons vu les calories dont ce type de personne a besoin chaque jour, voyons comment les calories reliées aux liquides peuvent s'accumuler au cours de la journée.

Voilà la consommation journalière détaillée de Dominic, un homme qui fait peu attention à sa santé, comparativement à celle de quelqu'un qui consomme beaucoup moins de calories sous forme liquide, comme Maxime. Pour Dominic, il reste peu de calories associées à la nourriture s'il ne veut pas gagner de poids (± 1620 calories).

Bien sûr, je ne veux pas que vous terminiez cet article en vous disant « Bon, je ne peux plus boire de vin ou de café moka ». C'est seulement pour vous démontrer qu'il est toujours possible d'améliorer ses choix, mais qu'à l'occasion, on peut se faire plaisir! Si votre profil ressemble à celui de Dominic, commencez par faire de meilleurs choix à certains moments de la journée et progressivement, vous aurez un portrait qui ressemble à celui de Maxime.

Vous consommerez moins de calories associées aux liquides, ce qui entraînera une perte de poids ou, si vous êtes à un poids santé, vous comblerez ces calories manquantes par de la nourriture.

N'oubliez pas, j'ai pris comme exemple une personne qui bouge quand même un peu et qui est à un âge où les besoins en énergie sont plus importants. Si j'avais pris une femme entre 31 et 50 ans qui ne bouge pratiquement pas, les besoins en énergie auraient été beaucoup moins importants, soit de 1800 calories au lieu de 2700 calories pour le sujet de mon exemple. De plus, si vous prenez 1000 calories en liquides, il vous en reste seulement 800 pour manger sans prendre de poids, ce qui est irréaliste comme calcul.

Le BOIS dans le compost : oui, mais...

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément
Chargée de projet, Matières résiduelles, MRC de Coaticook

Vous ne savez que faire de toutes ces branches qui jonchent le sol à la suite du verglas?

Le bois est le bienvenu dans le bac à compost (bac brun), MAIS pas de n'importe quelle façon :

- **Seules les branches de moins de 1 cm (½ pouce) de diamètre (la grosseur d'un doigt) et de moins de 60 cm de long (2 pieds) sont acceptées dans le bac brun.**
- Les aiguilles de conifères, le bran de scie, les écorces et les copeaux de bois sont également acceptés (sauf évidemment, s'il s'agit de bois traité ou peint, à cause des produits chimiques qu'il contient).

Comme les matières ligneuses prennent plus de temps à se décomposer que les autres matières organiques, elles doivent être coupées en plus petits morceaux avant d'être déposées dans le bac à compost. Le contenu des bacs n'est pas déchiqueté avant d'être composté. Les gros morceaux de bois n'auront pas le temps de se décomposer et se retrouveront dans les rejets de tamisage, à la fin du processus.

POUR LES GRANDES QUANTITÉS DE BRANCHES

Si vous n'avez pas la patience de couper vos branches en petits morceaux ou si vous avez de grosses branches ou de grandes quantités, il est possible de les apporter gratuitement à la plateforme de compostage (1095, chemin Bilodeau, Coaticook). Celles-ci seront déchiquetées avant d'être compostées.

À QUOI SERT LE BOIS DANS LE COMPOST?

Que ce soit dans un composteur domestique ou dans le compostage industriel, le bois, ou toute autre matière riche en carbone comme les feuilles mortes, est essentiel à la fabrication du compost.

Ces matières sèches constituent un structurant. Elles permettent une meilleure aération du compost et l'absorption du surplus de liquide. Sans cette matière carbonée, le compost prendrait vite l'aspect d'un goudron nauséabond.

Bien sûr, il est toujours possible de brûler les branches à la maison (avec un permis du service incendie), mais pourquoi laisser partir cette belle ressource en fumée quand elle peut jouer un rôle essentiel à la transformation des matières organiques en riche terreau?

Info : http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/fr/matieres-residuelles/index.shtml, 819-849-9166

Connaissez-vous votre sol?

Le colloque Santé des sols, qui a eu lieu le 7 janvier dernier à Saint-Hyacinthe, a mis en lumière une vedette peu connue : le sol. Le sol, ce substrat vivant et en perpétuelle évolution, est la base de toutes les activités agricoles et est l'actif principal de toutes les entreprises agricoles d'ici et d'ailleurs.

CHRONIQUE AGROALIMENTAIRE
Par Brigitte Robert
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook

Pour un fervent admirateur de la traditionnelle charrue ou un passionné d'agriculture biologique, se préoccuper de la qualité du sol pour atteindre des objectifs de productivité et de rentabilité est la base de tous les succès.

Les conférenciers de cet événement annuel nous ont démontré avec brio une vérité trop souvent oubliée : un sol en santé nous permet de faire évoluer nos entreprises et de nous fixer des objectifs d'agriculture durable et rentable. La preuve fut faite que des sols arides et tellement appauvris que rien n'y poussait sont devenus de belles terres productives et pas une seule fois les mots engrais chimiques ou perte de rendement n'ont été prononcés. D'autres agriculteurs plus chanceux ayant des terres déjà fertiles ont eux aussi démontré qu'un travail minimal de leur terre et des rotations bien planifiées ont enrichi leur sol et augmenté leur productivité. Une belle terre riche, fertile et bien comprise profite aux humains tout comme à la faune et à la flore qui l'entourent.

Que ce soit l'intégration du blé dans les rotations, les semis directs, les cultures de couverture, l'aménagement adéquat des terres vallonnées ou une meilleure connaissance de la vie microbienne, de nombreux outils d'amélioration des pratiques de l'agriculture nous furent présentés par des conférenciers passionnés. Adapter une approche biologique à des techniques traditionnelles a donc le potentiel de diminuer les dépenses, d'alléger le travail et d'augmenter les revenus. La vie rêvée, quoi! Ce rêve est accessible aux agriculteurs et agricultrices de tous les âges et de toutes les écoles de pensée. En observant le sol que nous avons, nous pouvons le travailler en accord avec une vision à long terme qui laissera une base saine et riche pour les générations futures.

En Estrie, il existe le regroupement de producteurs Semis direct Estrie. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Stéphanie Durand au Club agroenvironnemental de l'Estrie, 819-820-8620, poste 59 ou Ermin Menkovic au MAPAQ, 819-820-3001, poste 4379.

Ray-grass intercalaire dans le maïs grain

Semis direct de maïs

ON SE DÉPAYSE CET HIVER!

Avez-vous déjà essayé les yourtes du Camping du Pont Couvert, à Waterville?

CHRONIQUE TOURISME
Par Géraldine Lansiaux
Chargée de projet, CLD de la MRC de Coaticook

La yourte ou ger est une habitation familiale traditionnelle du peuple mongol, comprenant une pièce unique autour d'un poêle. On y trouve plusieurs lits qui servent de sièges pendant la journée, une armoire ou commode, une table basse où est posée la nourriture. La seule ouverture est la porte d'entrée, à l'opposé de laquelle se trouve traditionnellement le lit du chef de famille. Elle est facilement démontable et remontable en quelques heures, ce qui en fait un habitat de choix pour les nomades qui se déplacent fréquemment d'un lieu de pâturage à un autre.

Mais nul besoin de parcourir les steppes de la Mongolie pour essayer cet habitat traditionnel typique de ce pays. Le Camping du Pont Couvert vous propose de le découvrir et on a pensé à tout pour vous offrir un séjour des plus confortables. En effet, vous apportez uniquement votre nourriture, votre literie et vos effets personnels, tout le reste est fourni : éclairage intérieur 12 volts avec panneau solaire, poêle à bois, table, chaises, cuisinette avec lavabo, poêle à gaz, chaudrons, vaisselle ainsi qu'un réservoir avec de l'eau potable. À l'extérieur, vous disposez d'une galerie, d'un abri, de chaises, d'une table à pique-nique, d'un barbecue et d'un espace pour faire un feu de camp. Chacune des yourtes est composée d'une grande pièce de 6,5 mètres (20 pieds) de diamètre et peut héberger un maximum de cinq personnes pour dormir. Vous pouvez louer les yourtes tout au long de l'année.

À essayer également : les refuges

Le Parc de la Gorge de Coaticook et le Camping du Pont Couvert vous offrent la possibilité de louer des refuges quatre saisons. Sur le même principe que les yourtes, ces refuges sont tous équipés et peuvent accueillir cinq ou six personnes.

Si votre résolution de cette année est de sortir des sentiers battus, les yourtes et les refuges sont pour vous!

Cet hiver, on fait du vélo de montagne!

Nouveauté au Parc de la Gorge : on peut maintenant y faire du vélo de montagne l'hiver. Dix kilomètres de sentiers sont maintenant accessibles avec les vélos mégaballoune (fat bikes) dont les pneus de 4 à 5 pouces de largeur permettent de rouler sur la neige. Le Parc de la Gorge propose donc un tout nouveau parcours aux cyclistes pour renouveler leur plaisir et leur faire découvrir de nouveaux paysages! Cette initiative est rendue possible grâce à la participation de plusieurs bénévoles.

Bac bleu
Les recyclables

Les fibres...
Journaux, magazines, catalogues, livres, enveloppes, papier, carton, contenants de lait et de jus.

Les contenants et leur couvercle
En métal, aluminium, verre, plastique #1 à #7, **sauf le #6**. Papier et assiettes d'aluminium. Rincés s.v.p.

Sacs et pellicules dans le sac...
Sacs de plastique divers SANS étiquette, pellicules d'emballage propres.

Bac brun
Les compostables

Les aliments et les souillés...
Fruits, légumes, pain, céréales, filtres à café, sachets de thé, viandes, os, produits laitiers, coquilles d'oeuf, essuie-tout, mouchoirs, papiers à main, napperons en papier, boîtes de pizza, assiettes en carton, papier déchiqueté.

Les résidus de jardin...
Herbes, feuilles, cônes et aiguilles de conifères, petites branches (moins de 2 cm de diamètre et 60 cm de long), bran de scie, copeaux de bois, litière et excréments d'animaux domestiques.

Bac noir
ou sacs à ordures

Les déchets ultimes

Les multimatières et les cirés...
Emballages multicouches ou cirés, cartables, papier peint, cassettes audio ou vidéo, stylos, etc.

Les irrécupérables...
Couches, tampons et serviettes hygiéniques, vaisselle, verre plat, porcelaine, pyrex, ampoules, boyaux, cordes, tapis, vinyle, styromousse, plastiques #6 ou non numérotés, sacs tissés, décorations, etc.

Les dangereux
Jours de collecte
et points de dépôt

Peintures, huiles usées et filtres, piles, solvants, aérosols, médicaments, chlore, propane, produits acides et caustiques, fluocompactes, ordinateurs, écrans.

DATE DE LA COLLECTE : _____

ENDROIT : _____

POINTS DE DÉPÔT
DES RÉSIDUS DANGEREUX :
www.mrcdecoaticook.qc.ca

Les encombrants et les réutilisables

Ressourcerie des Frontières
177, rue Cutting, Coaticook
Collecte à domicile : 819 804-1018
www.ressourceriedesfrontieres.com
Meubles, électroménagers, matériel électronique, électrique ou informatique, articles de sports, menus objets, vaisselle, bibelots, jeux, jouets, livres, CD, DVD, outils, antiquités, matériaux réutilisables (portes, fenêtres, autres), etc.

Municipalité régionale de comté de Coaticook

Des questions?
MRC de Coaticook
www.mrcdecoaticook.qc.ca
819 849-9166

RAPPEL
FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

Il ne reste plus que **six semaines** pour soumettre vos demandes de subvention au Fonds Tillotson : la date limite est le **5 mars 2014**. Rendez-vous sur le site Web de la MRC de Coaticook (www.mrcdecoaticook.qc.ca) pour obtenir le formulaire.

Le coin des tout-petits

Agir dès la petite enfance pour *lutter contre le décrochage scolaire, c'est possible!*

CHRONIQUE 0-5 ANS
Par Marie Champagne
Coordonnatrice de la Table 0-5 ans de la MRC de Coaticook

Agir tôt. Voir grand! était le thème du colloque Les Grandes Rencontres sur la persévérance scolaire auquel des professionnels et un parent de la MRC de Coaticook ont assisté en novembre dernier. Ce colloque a rassemblé des responsables de plusieurs secteurs d'intervention afin que tous réfléchissent ensemble sur la situation du décrochage scolaire au Québec. Tout au long de cet événement, des conférences ont eu lieu et abordaient différents thèmes reliés à la persévérance scolaire, par exemple la place du parent dans le parcours du jeune, la motivation du jeune, les défis en ruralité, le développement du langage, etc.

Globalement, il a été question du fait que la persévérance scolaire est l'affaire de toute une communauté (intervenants, médecins, parents, enfants, etc.) et que nous pouvons mettre en place des actions pour prévenir le décrochage scolaire dès que l'enfant naît. En effet, selon un sondage mené en 2013 par la firme Léger sur la valorisation de l'éducation et de la persévérance scolaire au Québec, 48 % des répondants estiment que le décrochage scolaire est lié au vécu de l'enfant durant la petite enfance. Nous pouvons donc agir tôt sur cette problématique.

Et voilà, ce thème nous a inspirés! Les articles des prochains mois suggéreront aux parents des moyens concrets à mettre en place auprès de leur enfant de 0 à 5 ans pour faciliter ainsi son cheminement vers l'école. Nous aborderons des actions concrètes et simples à réaliser avec son enfant. De ce fait, nous lui offrons une chance de plus de persévérer pour l'avenir!

Deuxième séjour exploratoire

PLACE AUX JEUNES COATICOOK : UNE DIZAINE DE PARTICIPANTS ATTENDUS

CHRONIQUE JEUNESSE

Par Josianne Groleau
Agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse au CJE de la MRC de Coaticook

Les 7, 8 et 9 février prochains, la deuxième édition du séjour exploratoire de Place aux jeunes Coaticook se déroulera dans les différentes municipalités de la MRC de Coaticook. De jeunes professionnels diplômés de partout au Québec viendront, le temps d'un week-end, découvrir les attraits des localités ainsi que les avantages à y habiter, développer leur réseau de contacts et imaginer leur avenir dans la région.

Une 2e édition... sous la neige

Pour cette édition, la dizaine de participants en apprendra davantage sur le marché et les possibilités d'emploi, les ressources en entrepreneuriat, l'accès à la propriété et les incitatifs financiers des municipalités. Afin de leur faire profiter pleinement des joies de l'hiver, ils sont conviés à des activités que l'on peut faire en nature dans la MRC : admirer les magnifiques paysages enneigés, s'adonner à la raquette et à la randonnée ou participer aux fêtes hivernales dans les différents villages, entre autres.

Un bilan positif

Selon Annie Laplante, agente de migration Place aux jeunes/Desjardins, le premier séjour exploratoire, qui avait lieu en octobre dernier, a déjà commencé à porter ses fruits. « Onze personnes se sont déplacées de Montréal, Québec et Sherbrooke pour découvrir la région. Plusieurs d'entre elles sont revenues depuis afin de relancer les contacts qu'elles ont développés durant le séjour, d'approfondir leur connaissance de la région et de poursuivre leur démarche d'établissement. C'est un processus qui peut être long, mais mieux ces jeunes sont préparés et plus ils sont soutenus, plus grandes sont les chances qu'ils s'établissent à long terme. » Déjà, deux couples se sont installés dans la MRC grâce au soutien individuel qu'ils ont reçu de Place aux jeunes Coaticook.

À noter que Place aux jeunes Coaticook est chapeauté par le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook et est rendu possible grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse, de Desjardins, de Place aux jeunes en région, d'Emploi-Québec, du Pacte rural et de la SADC de la région de Coaticook.

C'était il y a 20 ans :

DÉBUT DE L'OFFRE DE PROGRAMMES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

CHRONIQUE ÉDUCATION

Par Marie-Claude David
Conseillère en communication de la CSHC

Le CRIFA, plus qu'un centre de formation

Voué aux métiers de l'agriculture et de l'horticulture, avec des programmes qu'il est le seul à offrir en Estrie, le CFP-CRIFA est né de la volonté du milieu agricole d'offrir une formation de qualité à sa relève. C'est la raison pour laquelle le CRIFA regroupe sous un même toit le Centre de formation professionnelle (CFP), le Centre d'éducation des adultes, le Cégep de Sherbrooke avec son programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole, en plus d'organismes tels que le Groupe conseil agricole de Coaticook, le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC), le Festival de la Vallée de la Coaticook et certains services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le Centre de formation professionnelle de Coaticook-CRIFA célèbre son 20e anniversaire d'existence cette année. Pour son équipe, il s'agit d'un anniversaire porteur de toute une histoire.

Une histoire de réussite

Depuis sa création, et en raison de son indéniable succès, c'est à quatre reprises que le Centre s'est agrandi. Il a accueilli plus de 3 200 élèves en formation professionnelle et a diplômé près de 85 % d'entre eux. Le Centre s'est lui-même illustré en décrochant plusieurs prix, dont un attribué par la Relève agricole pour sa contribution à l'harmonisation de la formation collégiale et secondaire et un autre remis par la MRC de Coaticook reconnaissant son apport au développement de la MRC de Coaticook. Connu du grand public pour son exposition horticole qui célèbre l'arrivée du printemps et qui a reçu plus de 25 000 visiteurs au fil des ans, le CFP de Coaticook-CRIFA s'illustre comme lieu de formation et d'innovation.

Quelques faits marquants des années 1994 et 1995

Avril 1994 : Arrivée de la première cohorte d'élèves en production laitière

Août 1994 : Arrivée des premières cohortes de *Production de bovins de boucherie*, *Réalisation d'aménagements paysagers* et création du programme d'*Horticulture maraîchère et écologique*

Mars 1995 : Tenue de la finale provinciale des compétitions d'Agri-génie

Juin 1995 : Le CRIFA reçoit le prix d'Excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans la catégorie « Réalisation »

Juillet 1995 : Arrivée du personnel d'éducation des adultes, du MAPAQ et de la Table agroalimentaire de la région de Coaticook

Septembre 1995 : Début du programme collégial de *Gestion et exploitation d'entreprise agricole*, donné par le Cégep de Sherbrooke. Ce programme est harmonisé avec les DEP en productions laitière et bovine.

Octobre 1995 : Tenue du Colloque international sur le développement de l'emploi en milieu rural.

La suite de l'histoire et le calendrier des festivités dans votre prochain *Crieur public*!

CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par Frédérick Pelletier
Directeur intérimaire, Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook

Les policiers du district de l'Estrie de la Sûreté du Québec souhaitent rappeler aux détenteurs d'armes à feu certaines obligations relativement à leur entreposage et à leur transport.

OBLIGATIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE

Toute arme à feu doit être déchargée et verrouillée lorsqu'elle est entreposée et ses munitions doivent être entreposées dans une autre pièce ou dans un compartiment verrouillé du contenant de l'arme. S'il s'agit d'une arme automatique, la glissière ou le verrou doit être retiré, si possible, et verrouillé dans une pièce séparée qui ne peut être forcée facilement.

Pour entreposer une arme à feu sans restriction :

- verrouiller l'arme à l'aide d'un dispositif tel qu'un verrou d'armes ou un câble de sûreté, afin de la rendre inopérante; ou
- verrouiller l'arme dans une armoire, une pièce ou un contenant qui ne peut être forcé facilement.

Pour entreposer une arme à feu à autorisation restreinte et prohibée :

- utiliser un dispositif de verrouillage sécuritaire afin de rendre l'arme inopérante et entreposer l'arme dans une pièce, un contenant ou un compartiment verrouillé qui ne peut être forcé facilement; ou
- verrouiller l'arme dans une pièce, une chambre forte ou un coffre-fort construit ou modifié pour l'entreposage sécuritaire des armes à feu.

OBLIGATIONS RELATIVES AU TRANSPORT DES ARMES À FEU

Toute personne qui fait le transport d'une arme doit au préalable avoir obtenu une autorisation de transport délivrée par le contrôleur des armes à feu du Québec. L'arme doit être transportée non chargée et, s'il s'agit d'une arme automatique, sa glissière ou son verrou doit être enlevé, si possible, lors du transport.

Pour le transport d'une arme à autorisation restreinte et prohibée, les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent :

- l'arme doit être rendue inopérante par un dispositif de verrouillage sécuritaire;
- l'arme doit se trouver dans un contenant opaque, verrouillé et qui ne peut être forcé facilement ni s'ouvrir accidentellement.

PERMIS D'ARMES À FEU

Rappelons que toute personne qui possède une arme à feu doit être titulaire d'un permis d'armes à feu valide et doit aviser le Programme canadien des armes à feu (PCAF) de tout changement d'adresse dans un délai de 30 jours.

Pour plus d'information sur la Loi sur les armes à feu, consulter le site Internet du PCAF, au www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index.htm.

La Sûreté du Québec rappelle par ailleurs qu'il est possible de communiquer de façon confidentielle avec le Bureau du contrôleur des armes à feu du Québec, au 1-800-731-4000, pour lui faire part de toute préoccupation non urgente reliée aux armes à feu.

En Estrie
Notre engagement, votre sécurité!

POUR VOTRE SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE : *déneigez vos sorties!*

CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie

En cette période où la neige ne cesse de s'accumuler, votre service de protection incendie vous invite à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver. Celui-ci doit être loin de votre résidence pour assurer votre sécurité et ne pas déranger le travail des pompiers.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants comme les jouets, les vêtements, les chaussures ou les sacs d'école;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.

Autres conseils de prévention incendie pour la période hivernale

- Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à deux semaines! Plusieurs incendies sont causés chaque année en raison de cendres chaudes laissées à l'intérieur ou près d'un bâtiment;
- Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol, et vérifiez-en régulièrement le bon fonctionnement. Si les avertisseurs sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de dix ans, remplacez-les.
- Installez un ou des avertisseurs de monoxyde de carbone près du foyer ou du poêle à bois et des chambres, en respectant les recommandations du fabricant. Le monoxyde de carbone provient de nombreuses sources de combustion telles que le chauffage au bois, aux granules, au propane ou au gaz naturel, les véhicules motorisés, etc. À noter que les cendres chaudes sont aussi une source de monoxyde de carbone, de là l'importance de les mettre à l'extérieur…

Voici trois étapes à suivre advenant que le feu prenne dans la cheminée. . .

- **Fermez la clé;**
- **Sortez immédiatement;**
- **Composez le 9-1-1 de chez un voisin.**

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec votre service de protection incendie municipal, le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook ou visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section « Sécurité incendie ».

L'arbre en ville, votre meilleur voisin

CHRONIQUE URBANISME
Par Philippe Brault
Urbaniste stagiaire, MRC de Coaticook
et Marie-Claude Bernard
Biologiste, MRC de Coaticook

Le concept de foresterie urbaine fait référence à la conservation et la plantation d'arbres et d'arbustes en milieu urbain. Avec les tempêtes de verglas survenues en début d'année, certains ont pointé du doigt les arbres, les accusant d'avoir engendré de graves dommages et provoqué d'importantes coupures de courant. Mais attention, ces événements ne doivent pas remettre en question la place de l'arbre en milieu urbain, car celui-ci procure des bienfaits écologiques, économiques et sociaux essentiels.

Il est relativement facile de concevoir les bienfaits écologiques des arbres en milieu urbain : ils exercent les rôles de purification d'air, de rétention d'eau, d'atténuation des îlots de chaleur et de maintien de la biodiversité locale. Il est toutefois moins évident de voir ces arbres comme des créateurs de richesses, mais c'est pourtant le cas! J'irais même jusqu'à dire que d'un point de vue économique, l'arbre est un investissement.

Marché immobilier

La proximité d'une résidence d'espaces boisés et de parcs est reconnue comme étant un avantage concurrentiel, puisque c'est généralement une plus-value financière ou concurrentielle lorsque la propriété est mise en vente. Mais saviez-vous que la présence d'arbres sur une propriété peut également en augmenter la valeur, parfois même jusqu'à 15 %? C'est donc une situation profitable pour tous : on augmente la valeur de sa propriété tout en préservant la biodiversité.

Facture d'électricité

La présence d'arbres permet également de réduire considérablement sa facture d'électricité. En effet, les arbres créent de l'ombrage l'été et servent de brise-vent l'hiver. Ainsi, ils climatisent et réchauffent selon la saison, ce qui représente des économies pouvant atteindre 15 % du coût de chauffage en hiver et jusqu'à 50 % du coût de climatisation en été. Ce phénomène s'observe également avec des plantes grimpantes sur la maison.

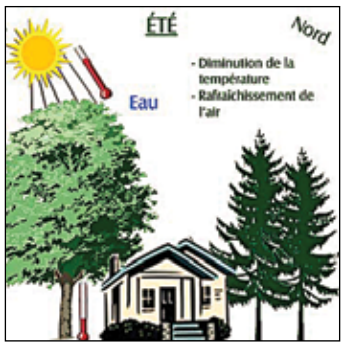

Tourisme et réputation

En plus des bienfaits écologiques et économiques des arbres en milieu urbain, ceux-ci jouent également un rôle positif dans la communauté. En effet, ils augmentent la qualité de vie des citoyens en offrant des lieux de loisir et de détente. Dans la MRC, de nombreuses municipalités se distinguent par la qualité de leurs foresteries urbaines. Cela constitue un attrait touristique non négligeable. Il suffit de penser à Coaticook (Parc de la Gorge, parc Laurence, etc.) ou à Waterville avec Val-Estrie.

150 Coaticook 1864 - 2014

Coaticook, MA VILLE ADORÉE!

Coaticook,
J'aime ta longue passerelle,
Oh! Comme elle est belle!

Coaticook,
J'aime tes aménagements,
Et tes magasins tout récents!

Coaticook,
J'aime ta crème glacée,
Elle est très sucrée!

Coaticook,
J'aime ton aréna glacé,
On peut tellement s'y amuser,
En jouant au hockey!

Coaticook,
J'aime tes terrains de soccer.
Ils sont si bien entretenus,
On peut y compter plein
de buts!

Coaticook,
Comme elles sont belles!
À Noël,
Tes décorations illuminées…
Tes guirlandes dorées…
Et tes tours de chevaux attelés!

Coaticook,
J'aime ta piste cyclable
Je peux y rouler
En toute sécurité
En admirant
Les arbres charmants
Tout en profitant du
beau temps!

On peut aussi
S'amuser à…
Lancer des pierres
Dans la rivière!

Coaticook
Ma ville adorée
Comme c'est agréable
D'y habiter!!!

Les élèves de la classe
de 2e année
École Gendreau
Enseignante :
Dominique April

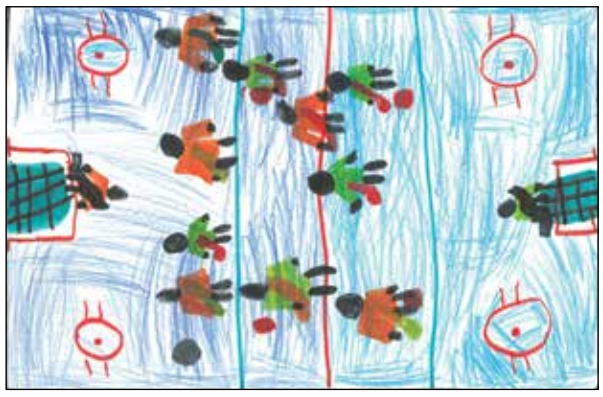

Emryck Lavoie, Aréna de Coaticook

Alexis Cloutier, Passerelle de Coaticook

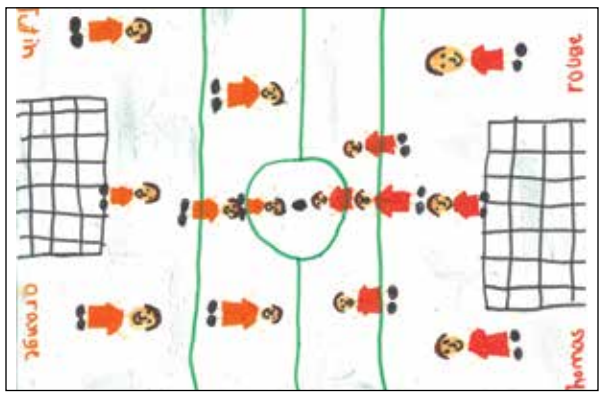

Arnaud Gervais, Terrain de soccer

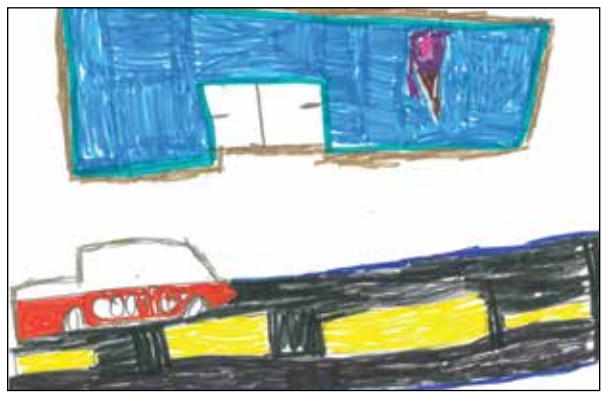

Thomas Chouinard, Centre-ville

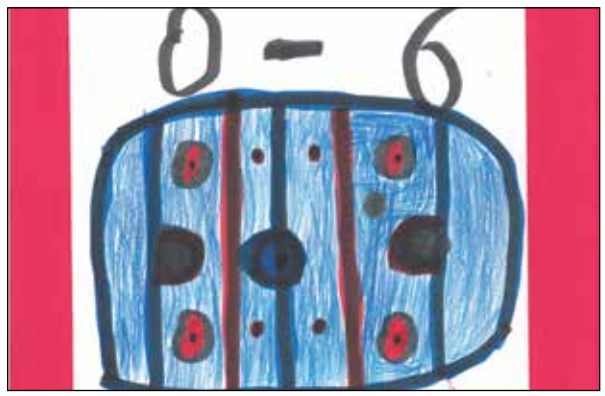

Jordan Arnauld, Aréna de Coaticook

Benjamin Fauteux, Laiterie de Coaticook

Tristan Limoges-Denis, Centre-ville de Coaticook

Alexandra Boisvert-Bourque, Piste cyclable

Justin Létourneau,
Parc de la Gorge, Passerelle suspendue

Anthony Bernard,
Exposition Vallée de la Coaticook, Derby de démolition

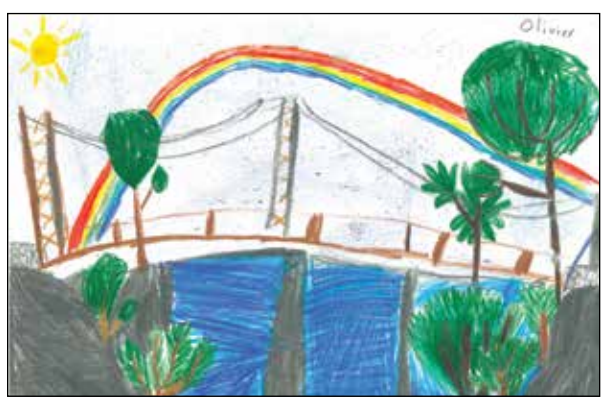

Olivier Gaudreau,
Parc de la Gorge, Passerelle suspendue

Floranne Samson, Parc en ville

Sayann Tremblay, Laiterie de Coaticook

Floranne Samson, Laiterie de Coaticook

Luc Marcoux

SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT

C'est parti!

Lors de l'assemblée du 13 janvier dernier, votre conseil municipal adoptait une résolution proclamant l'an 2014 « année du 150e anniversaire de Coaticook ». De nombreux évènements et activités de circonstance sont déjà au programme des festivités qui s'échelonneront sur toute l'année. Je vous invite à consulter le site Internet de la Corporation du 150e et à être attentifs aux couvertures de notre station de radio communautaire et de nos journaux locaux pour ne rien rater.

La grande noirceur

Tout comme la majorité de nos citoyens, mon foyer fut plongé dans l'obscurité et la froidure quelques jours avant les festivités familiales de Noël. Contrairement à plusieurs autres régions de l'Estrie et du pays, toutes les résidences de notre municipalité étaient rebranchées et les arbres de nos rues et routes « ébranchés » en moins de 31 heures. Félicitations et grands mercis pour le dévouement et le professionnalisme démontrés par nos employés de la Ville. Merci également à tous nos résidents pour leur patience et leur compréhension.

Sylviane Ferland

SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Je veux tout d'abord vous souhaiter une merveilleuse année 2014, remplie de bonheur et de joie!

Je ne peux m'avancer, mais cette année, il semblerait qu'on fêtera en grand le 150e anniversaire de Coaticook. Cette ville où, apparemment, rôdent des fantômes… Car sans vouloir me mêler de tout ça, il paraît que le fantôme de Richard Baldwin a été aperçu à l'assemblée du conseil du 13 janvier dernier, ainsi que celui de Nathaniel Jenks.

Toute l'année, il y aura plusieurs événements soulignant ce 150e, avec entre autres le spectacle de Johanne Blouin au Pavillon ce 24 janvier et la grande fête de juillet. Votre présence en assurera le succès. Je vous invite donc à venir participer et à vous amuser à toutes les festivités du 150e. Je serai heureuse de vous y rencontrer!

Guylaine Blouin

SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Chaque Nouvel An est aussi un nouvel élan, un nouveau départ…

Une année se termine, une autre la remplace. Toute ma famille se joint à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2014. Que la santé, l'amour, la réussite et le bonheur vous accompagnent dans tous vos projets. Bonne et heureuse année à vous tous!

Dame Nature fut difficile dans les dernières semaines. Par contre, notre ville a reçu de bons commentaires sur l'anneau de glace située au parc Laurence. Nous espérons tous pouvoir en profiter davantage, et je dis bienvenue à toute la population.

Personnellement, pour avoir assisté au tournoi atome pee-wee, je veux dire bravo à toute l'organisation ainsi qu'à tous nos arbitres qui n'ont eu que de bons commentaires à votre égard. Félicitations!

Pour conclure, je vous invite à surveiller le site Internet de la Ville, car bientôt y paraîtront les offres d'emplois d'été pour les terrains de jeux ainsi que pour les plages et piscines (sauveteurs).

Raynald Drolet

SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBANISME

Voici venue 2014, année qui marque le 150e de Coaticook! Selon ce que j'ai lu sur *Wikipédia*, c'est en 1864 que fut construit le premier hôtel de ville au coin des rues Chesley et Baldwin, sur les terrains de l'Académie anglaise.

Vous avez sans doute lu dans *Le Progrès* la nouvelle concernant les statistiques sur la population de la MRC. Même si on parle d'une baisse de 11 résidents par rapport à 2013, il faut regarder la tendance sur plusieurs années. En 2006, Coaticook comptait 9 204 habitants et 9 265 en 2013, soit une progression de 61 personnes. Avec les nouvelles constructions domiciliaires qui seront disponibles en 2014 et 2015, je n'ai nul doute que la croissance démographique de la ville se poursuivra.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2014, avec la santé afin de profiter au maximum de toutes les activités entourant notre 150e! Soyons fiers de notre histoire, soyons fiers d'être coaticookois et coaticookoises!

Simon Madore

SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Bonjour, chers citoyens,

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2014 remplie de joie, d'amour et surtout de santé. Ce sera une année exceptionnelle, car le 150e est à nos portes et amènera des activités des plus diversifiées.

Côté sports et loisirs, nous allons assister à de nombreux événements : des tournois de hockey, la venue d'un championnat de patinage artistique, la présentation de joutes exceptionnelles tant au soccer, au tennis qu'au baseball. Le célèbre tournoi familial de balle molle devrait aussi être de retour. Pour une première année dans nos rues se tiendra une journée de course à pied divisée en des épreuves de 5 et 10 km, ainsi qu'un demi-marathon de 21 km. De plus, nous accueillerons un nouveau club de baseball dans notre stade Julien-Morin : le Rocket junior élite de Coaticook!

Dans les parcs, ce sera l'année des nouveautés en 2014. Au Parc de la Gorge se tiendra, comme je l'avais promis, une fête nationale grandiose et convoitée. D'autres activités seront à venir.

François Lévesque

SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

En décembre dernier se déroulait la 22e assemblée générale du CIARC. La grande majorité des projets qui avaient été prévus pour 2013 ont été réalisés. Ainsi, les activités de la ferme pour l'exercice financier 2012-2013 ont visé :

Des activités en lien avec la ferme : saine gestion, protection de l'environnement, poursuite de l'amélioration de la qualité du lait, mise en place de nouveaux projets. Des activités du CIARC en lien avec la mission : maintien d'une relation de coopération avec le CRIFA et le soutien de projets de mise en marché des élèves au collégial, appui à l'Expo de la Vallée de la Coaticook, participation à la planification stratégique de la MRC, appui à la formation agricole, agrotouristique. Des stratégies telles que favoriser le transfert technologique, stimuler l'innovation et les initiatives novatrices, encourager et soutenir l'offre de formation de la main-d'œuvre agricole, valoriser le mode de production biologique.

Du côté de la voirie rurale

La température des dernières semaines a beaucoup endommagé les arbres; le ramassage des branches est maintenant presque terminé.

Un record DE DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ A ÉTÉ FRACASSÉ LE 17 DÉCEMBRE 2013

EN GÉNÉRAL, LA MOYENNE HIVERNALE DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ SE SITUE À 24 200 KW.

Le 24 janvier 2013, Hydro-Coaticook enregistrait une demande record de 26 356 kW. Puis, le 17 décembre dernier, ce record a été pulvérisé avec une pointe de demande de 27 340 kW. Voilà des chiffres bien concrets, mais démystifions maintenant cette notion de pointe de demande d'électricité.

Une pointe de demande d'électricité est un moment précis (dans une journée, un mois, etc.) où le réseau d'Hydro-Coaticook est fortement sollicité. Au Québec, une forte demande d'électricité se produit en hiver au moment où les besoins de chauffage sont plus importants : le chauffage à lui seul représente plus de 50 % de la consommation électrique d'un ménage; par contre, chez nos voisins du Sud, la pointe de demande se manifeste habituellement l'été en raison des besoins de climatisation.

À quels moments peut-on constater la pointe?

Plusieurs facteurs favorisent une situation de pointe, mais la température et le vent y sont pour beaucoup, par exemple lorsque la température est inférieure à -25 °C ou que le froid persiste pendant plusieurs jours.

De plus, les périodes de pointe de demande d'électricité se produisent lors de deux moments de la journée, soit le matin entre 6 h 30 et 9 h 30 et en fin de journée entre 16 h et 20 h.

Enfin, il arrive qu'il y ait une combinaison de tous ces facteurs, créant ainsi une pointe exceptionnelle avec une consommation d'électricité record. Lors de ces situations de grands froids, Hydro-Coaticook demande la collaboration particulière de la population.

Lorsqu'Hydro-Coaticook prévoit une pointe exceptionnelle, des consignes de réduction de consommation d'électricité sont diffusées sur les tableaux d'affichage électroniques, sur le site Internet de la Ville et à la radio CIGN.

Hydro-Coaticook a le souci de gérer le réseau de manière efficiente en réduisant les coûts au minimum

Comment répondre à ces appels à la population?

On peut réduire sa consommation d'électricité durant la période de pointe en posant des gestes simples :

- Réduire le chauffage de un à deux degrés Celsius dans l'ensemble des pièces de la maison, surtout celles qui sont inoccupées;
- Reporter l'utilisation des gros appareils électroménagers, particulièrement la sécheuse et le lave-vaisselle;
- Limiter si possible l'usage de l'eau chaude.

Pour quelles raisons Hydro-Coaticook demande-t-elle à la population de réduire sa consommation?

Le réseau d'Hydro-Coaticook est robuste et permet de satisfaire la demande en électricité de la ville de Coaticook.

En période de pointe exceptionnelle, Hydro-Coaticook sollicite l'appui de la population afin d'éviter de surcharger le réseau et d'avoir recours à des achats additionnels d'électricité à Hydro-Québec.

Comme Hydro-Coaticook est une propriété de la Ville de Coaticook, cette économie vous profite directement.

Les appels à la population lancés au cours des années antérieures ont permis de réduire la consommation d'environ 1 000 kW, ce qui représente plusieurs dizaines de milliers de dollars d'économie d'achat d'énergie.

Comment Hydro-Coaticook gère-t-elle ces périodes de pointe exceptionnelle?

Durant les heures de pointe, Hydro-Coaticook fait fonctionner ses centrales à plein régime. En dehors des heures de pointe, elle réduit la production d'électricité pour conserver l'eau pour la prochaine période de pointe.

À l'aide du système biénergie, elle passe du chauffage électrique au chauffage au mazout pour certains bâtiments de la Ville de Coaticook.

Hydro-Coaticook transfère certaines charges à des génératrices d'urgence.

De plus, Hydro-Coaticook déleste certaines charges jugées non essentielles.

C'est seulement après le recours à ces divers moyens qu'Hydro-Coaticook lance un appel spécial à la population pour lui demander de réduire davantage sa consommation durant les heures de pointe de ces journées exceptionnelles.

Est-ce que la population doit surveiller sa consommation d'électricité en dehors des périodes de pointe exceptionnelle?

Oui, Hydro-Coaticook demande de toujours porter une attention à la consommation d'électricité durant les heures de pointe de la journée.

Pour obtenir d'autres conseils de réduction de la consommation d'électricité, consultez le site www.hydroquebec.com/residentiel/economiser-l-energie.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

OYEZ, OYEZ!

Avis à tous les citoyens de la ville de Coaticook qui désirent déposer un projet dans le cadre du programme 6-F-5 (2014), ayant pour objet de favoriser la mise en place des mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle en déclin dans un ou des secteurs restreints ou permettre le recyclage ou la transformation en logements d'une partie ou de la totalité d'un bâtiment non résidentiel.

L'enveloppe budgétaire du programme est établie à 80 000 $ pour l'année financière 2013-2014, comprenant la participation financière de la Ville de Coaticook et de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Les secteurs touchés sont :

- le secteur Saint-Edmond, comprenant les rues suivantes : rue Saint-Paul Est, rue Lallier, rue Dionne, rue Sleeper, rue McDuffee, rue McAuley, rue Vincent, rue Lemay, rue Jasmin, rue Saint-Joachim, rue Sainte-Anne, rue Saint-Edmond, rue Thibault, portion de la rue Saint-Jean-Baptiste entre les rues Chartier et Jasmin, rue Saint-Pierre Nord, portion de la rue Saint-Jacques Nord entre les rues Main Est et Saint-Paul Est, rue Cleveland;
- le secteur Saint-Marc Nord, comprenant les rues suivantes : rue Saint-Marc, rue de Sherbrooke, rue de Compton, rue Michaud, rue Bonin, rue Lefebvre, rue Thornton Sud, rue Locke, rue Iberville, rue Kérouac, rue l'Heureux, rue Tolley.

La Ville de Coaticook procédera au tirage au sort des demandes reçues à la salle du conseil située au 150, rue Child, le **26 février 2014 à 11 h**.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez communiquer avec madame Geneviève Dupras au 819-849 2721, poste 286 ou monsieur Jean Chartier au 819-849-2721, poste 246.

MRC de Coaticook

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) QUE :

le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 19 décembre 2013, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 16 octobre 2013, à la suite d'une assemblée publique de consultation tenue à cet effet, le 18 février 2013. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.28

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23 ÉDICTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

Ce règlement a pour but de modifier le périmètre urbain du territoire de la ville de Waterville à la suite de l'ordonnance d'exclusion de la zone agricole de la Commission de protection du territoire agricole du Québec du 5 mars 2012 portant le numéro 370286.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

Fait à Coaticook, ce 7 janvier 2014.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note
Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C -19).

Ville de Coaticook

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-F-5

AYANT POUR OBJET DE FAVORISER LA MISE EN PLACE DES MESURES POUR STIMULER LA REVITALISATION DE LA VOCATION RÉSIDENTIELLE EN DÉCLIN DANS UN OU DES SECTEURS RESTREINTS DE SON TERRITOIRE ET D'INSTAURER LE PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC-VILLE DE COATICOOK

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 13 janvier 2014, le conseil a adopté le règlement numéro 6-F-5 intitulé « Règlement ayant pour objet de favoriser la mise en place des mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle en déclin dans un ou des secteurs restreints de son territoire et d'instaurer le programme Rénovation Québec-Ville de Coaticook »;
- l'original du règlement numéro 6-F-5 (2014) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook, ce 22 janvier 2014.

La greffière,
Geneviève Dupras

Ville de Coaticook

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 11-2

MUNICIPALISATION DES CHEMINS

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 13 janvier 2014, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 11-2 concernant la municipalisation des chemins;
- l'objet de ce règlement vise à établir les critères d'acquisition de terrain en vue de procéder à l'entretien des chemins;
- l'original du règlement numéro 11-2 est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook, ce 22 janvier 2014.

La greffière,
Geneviève Dupras

Ville de Coaticook

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 29-B-5

FIXANT À 10 000 000 $ POUR L'ANNÉE 2014 LE MONTANT MAXIMAL DES DÉPENSES RELATIVES À LA LOI SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX (L.R.Q., C. I-0.1)

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 novembre 2013, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 29-B-5 fixant à 10 000 000 $ pour l'année 2014 le montant maximal des dépenses relatives à la Loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q., c. I-0.1);
- le 9 décembre 2013, le conseil municipal adoptait ledit règlement;
- le 13 janvier 2014 s'est tenu un registre afin de permettre aux personnes habiles à voter de faire une demande de référendum concernant le règlement numéro 29 B-5;
- le 13 janvier 2014, j'ai déposé auprès du conseil le certificat attestant que, lors de la période d'accessibilité au registre tenue le même jour, personne n'avait fait une demande pour la tenue d'un référendum concernant le règlement numéro 29-B-5;
- l'objet du règlement est de donner au conseil le pouvoir de faire une dépense relative aux immeubles industriels, et ce, jusqu'à concurrence de 10 000 000 $ pour l'année 2014;
- l'original du règlement numéro 29-B-5 est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook, ce 22 janvier 2014.

La greffière,
Geneviève Dupras